



Communiqué de presse

Paris, le 12 octobre 2026

La CASDEN Banque Populaire, MGEN et la MAIF remettent le 22^e Prix de l'initiative laïque à « Comprendre la laïcité, un jeu d'enfants ».

La CASDEN Banque Populaire, MGEN et la MAIF ont remis le 22^e Prix de l'initiative laïque passée et présente, le 09 octobre 2026, pendant les 29^e Rendez-vous de l'Histoire à Blois à Djamel Osmani, professeur d'histoire-géographie EMC au collège Louise Michel de Lille pour le projet pédagogique « Comprendre la laïcité, un jeu d'enfants », co-réalisé avec sa collègue, Audrey Perkovic, du collège Nina Simone.

Le Prix de l'initiative laïque : une récompense portant des valeurs humanistes

Organisé conjointement par la CASDEN Banque Populaire, MGEN et la MAIF, ce prix distingue des initiatives ou actions témoignant d'une « défense et illustration », dans le passé comme dans le présent, des valeurs humanistes de laïcité et de tolérance, attachées à l'esprit de la loi 1905. Le jury est composé de personnalités du monde de l'histoire et de l'éducation, ainsi que des représentants des organisateurs.

Le projet « Comprendre la laïcité, un jeu d'enfants »

Professeur d'histoire géographie EMC, référent laïcité dans son établissement et formateur académique valeurs de la République, Djamel Osmani porte et défend la laïcité comme une valeur cardinale de l'Ecole de la République.

Il a débuté le projet il y a 4 ans, lorsque le médiateur de son collège, lui propose de participer au concours sur la citoyenneté « Et tout le monde s'en fout » porté par France Médiation. Les élèves ont écrit un scénario, puis tourné une maquette sur le thème de la laïcité, ce projet a fini 2^e du concours mais seul le 1^{er} prix remportait le droit de voir son travail d'écriture transformé en court métrage.

Djamel contacte donc un réalisateur lillois, Philippe Saint Pé, des Funambulants, pour chiffrer ce projet et cherche un financement. La cité éducative de Lille a accepté de financer ce projet à condition qu'un autre établissement de la métropole y participe. Il invite sa collègue, Audrey Perkovic du collège Nina Simone à participer avec ses élèves à ce projet. Ainsi 18 collégiens ont pu se réunir à plusieurs reprises autour d'un réalisateur, accompagnés par leurs enseignants, en se déplaçant d'un collège à l'autre, pour retravailler et enrichir le premier scénario. C'est ainsi qu'est né le court-métrage [« Comprendre la laïcité : un jeu d'enfants ! »](#).

Le court-métrage a été récompensé par le Prix de la laïcité de la République française en décembre 2023. La dotation du ministère de l'Intérieur a permis de réaliser un double livret pédagogique.

C'est le projet dans sa globalité – court-métrage et 2 livrets pédagogiques (enseignants et élèves) – qui reçoit le 22^e Prix de l'initiative laïque.

Le projet dans le détail

Dans le **court-métrage**, dans une « tanière d'aventuriers de l'esprit », des adolescents se questionnent : certains et certaines élèves ont refusé de signer la charte de la laïcité à l'École, une discussion s'initie. Les confusions et les approximations sur la laïcité sont levées et les élèves comprennent que la laïcité les protège et leur permet de construire leur identité sans forcément s'émanciper des valeurs familiales. Les élèves découvrent par ailleurs la synergie entre les

valeurs républicaines permise par la laïcité. L'idée est de mettre en avant la réflexion collective autour d'une question vive : la laïcité et son application dans les établissements scolaires.

Le problème majeur auquel les usagers et les professionnels de l'Éducation sont confrontés, c'est l'ignorance du sens de la laïcité. Avec ce court-métrage, on souhaite déconstruire certaines idées fausses sur la laïcité, lui redonner du sens, montrer que son objet est d'unir et de protéger plutôt que de créer de la division et de la dissension.



Le **livret pédagogique**, écrit avec Audrey Perkovic, est une réponse à la demande d'enseignants souhaitant avoir un outil clé en main pour exploiter au mieux ce court-métrage. Il présente des activités en forme de pistes pour structurer la réflexion des élèves sur le cadre laïque de l'Ecole en les guidant dans l'analyse du film. Il propose des questions ciblées, des activités et des pistes de réflexion qui peuvent aider les élèves à décrypter les enjeux qui se jouent à l'Ecole, ainsi qu'à comprendre et à interpréter les messages du court-métrage. Il s'agit de proposer des exercices pour approfondir les connaissances en fournissant des informations complémentaires d'ordre historique ou juridiques sur le principe de laïcité.

Le Prix de l'initiative laïque, un soutien pour la promotion du projet

Djamel Osmani souhaite trouver un partenariat, une maison d'édition, pour donner à ce travail une audience plus large et poursuivre la promotion de la laïcité comme valeur fondamentale de la République.

« En tant qu'enseignant et référent laïcité, j'ai souhaité présenter ce projet au concours du Prix de l'Initiative Laïque afin de continuer à promouvoir et valoriser ce principe fondamental de l'Ecole de la République. La laïcité garantit à chacun la liberté de conscience, l'égalité de traitement et le respect des différences. Elle constitue un cadre essentiel pour vivre ensemble dans un climat de respect et de fraternité. Ce concours représente une opportunité de donner une plus grande visibilité au projet mené avec les élèves, de valoriser leur engagement et de partager plus largement les actions conduites autour de ce principe indispensable à la cohésion sociale. » explique Djamel Osmani.



À propos de la CASDEN Banque Populaire :

Banque coopérative de la Fonction publique, la CASDEN Banque Populaire fait partie du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en 2025. À fin 2025, la CASDEN Banque Populaire compte 586 collaborateurs, 250 Délégués CASDEN, 10 000 Correspondants dans les établissements de la Fonction publique, et plus de 2 millions de Sociétaires. www.casden.fr

Contacts presse :

CASDEN Banque Populaire

Renaud Mimin - 06 32 75 31 72 - renaud.mimin@casden.banquepopulaire.fr

Inès Hilaire – 06 63 54 90 15 – ines.hilaire@casden.banquepopulaire.fr

Agence AUVRAY & BORACAY

Teninsy Savané – 01 58 22 27 75 – t.savane@auvray-boracay.com

À propos de MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.

Son positionnement unique lui permet de gérer l'assurance maladie, la complémentaire santé et la prévoyance de plus de 4,7 millions de personnes. MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met à la disposition de tous 2 000 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cofinance partout en France. MGEN intervient aussi auprès des employeurs pour le bien-être au travail, contribuant à la performance et à l'attractivité du service public. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

<https://www.mgen.fr/>

Contact presse : Marine Chaumier / mchaumier@mgen.fr

À propos de MAIF

6ème assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2025. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, la MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

Contact presse : Simon Vuillemin / simon.vuillemin@maif.fr / 06 11 44 61 78